

Pour en savoir plus, contactez
le siège de votre Cap emploi le plus
proche : www.agefiph.fr/Annuaire



Cap emploi
Alpes-de-Haute-Provence
548, boulevard Maréchal Juin
04100 Manosque
04 92 70 74 60

—
Cap emploi Alpes-Maritimes
Cap Var, Avenue Guynemer
06700 Saint-Laurent-du-Var
04 93 19 30 80

—
Cap emploi
Bouche-du-Rhône
38, avenue de l'Europe
CS60427
13100 Aix en Provence
Cedex 2
04 42 95 70 30

—
Cap emploi Corse
8, rue Colonna D'Istria
20090 Ajaccio
04 95 22 16 47

Cap emploi Hautes-Alpes
Immeuble le Rubis
Impasse des Hypothèques
05000 Gap
04 92 53 21 83

—
Cap emploi Var
147, rue Henri Vienne
Bâtiment Le Vélasquez B
83000 Toulon
04 94 22 36 16

—
Cap emploi Vaucluse
72, route de Monfavet
84000 Avignon
04 90 13 99 99

Acteur du service public de l'emploi piloté par :



CAP EMPLOI

Handicap, recrutement & maintien

**Avec Cap emploi, mettez toutes
les chances de votre côté**



Cap emploi, des missions au service de l'emploi des personnes handicapées



► Les Cap emploi pilotés par l'État, l'Agefiph*, le FIPHFP** et Pôle emploi ont pour mission d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes handicapées et leurs employeurs.

► Leurs expertises permettent d'évaluer la situation de handicap et d'identifier les moyens de compensation à mettre en œuvre.

*Association de gestion du fonds pour l'insertion des personnes handicapées.

** Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique.

Personnes handicapées en recherche d'emploi ou en activité



Avec le soutien du conseiller Cap emploi, vous mettez toutes les chances de votre côté pour réussir votre projet professionnel.

► **Faciliter la recherche d'emploi** : identifier ses compétences, rédiger un CV et une lettre de motivations, sélectionner des offres, entrer en relation avec l'employeur, intégrer l'entreprise, identifier les moyens de compensation pour adapter la situation de travail ...

► **Bénéficier d'un accompagnement pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet professionnel**, notamment dans le cadre du Conseil en évolution professionnelle (CEP) issu de la loi du 5 mars 2014.

► **Trouver des solutions adaptées pour conserver son activité en tenant compte de votre état de santé** : recherche et mise en œuvre d'une solution pour conserver son emploi en lien avec le médecin du travail et l'employeur ou envisager une reconversion professionnelle.

► **Bénéficier, sous conditions, des prestations et aides financières de l'Agefiph et du Fiphfp en lien avec le handicap** en complément des dispositifs emploi, formation, santé au travail ouverts à tous.

Employeurs privés et publics



Le conseiller Cap emploi vous accompagne pour recruter et maintenir dans l'emploi les personnes en situation de handicap.

► **Recruter une personne en situation de handicap** : analyse du poste (compétences et contraintes associées), proposition de candidats, évaluation des besoins d'adaptation de la situation de travail et intégration du collaborateur.

► **Maintenir dans l'emploi un collaborateur dont l'état de santé pose des difficultés dans l'exercice de son activité professionnelle** : recherche et mise en œuvre d'une solution en lien avec le médecin du travail.

► **Bénéficier, sous conditions, des prestations et aides financières de l'Agefiph et du Fiphfp** en lien avec le handicap et en complément des dispositifs emploi/formation/santé au travail ouverts à tous.